

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du CHAMONIX HOCKEY CLUB LE SAMEDI 07 Novembre 2020 à
19h00**

Présents :

Bureau du CHC : Emmanuel BERNARD – Julien Vessaire – Richard Newberry— Michele Webb – Kati Lopes – Franck Coachon – Natacha Goncelin

Adjointe aux Sports à la Mairie de Chamonix et à la CCVCMB : Aurélie Beaufour

Directeur du CSC : Fred Comte

Vice-Présidente du CSC : Corinne Raboutet

Bruno Margerit- Entraîneur Général

Alexandre Audibert-Entraîneur Adjoint

NOMINATION du SCRUTATEUR

Scrutatrice : Kati Lopes

VERIFICATION DES POUVOIRS :

**Avec 43 personnes présentes ou représentées, le quorum est atteint.
La séance ouvre à 19h45.**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2019

Rapport moral du Président

Rapport financier par le Trésorier

Rapport des activités de l'année écoulée et projets Sportifs par BM et AA

Délibération des questions posées par écrit

Questions diverses.

Emmanuel Bernard remercie l'ensemble du comité pour son travail des derniers mois, et particulièrement JULIEN VESSAIRE trésorier, et Richard Newberry VP. Je suis heureux également d'annoncer l'embauche de Kati Lopes à temps partiel pour organiser, prendre en charge l'énorme travail administratif qui est nécessaire à notre structure. Bienvenue à elle !

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

RAPPORT MORAL du PRÉSIDENT :

« Merci à toutes et à tous de votre présence à distance pour ce moment habituellement fort de notre association, et peut-être encore plus important en cette année où les moments de partage se font rares !

Merci également à tous ceux qui oeuvrent et ont œuvrés ces 12 derniers mois : les bénévoles, parents de licenciés, les dirigeants d'équipe, les entraîneurs bénévoles et salariés, et bien sûr le Comité du CHC et le CSC.

Cette belle équipe organise, planifie et encadre chaque semaine les entraînements et les compétitions de vos enfants, sans compter leur temps :

MERCI à TOUS !

Pour une fois, je ne vais pas vous dresser la liste des actions, des décisions de la saison 2019-2020 et de l'été : beaucoup ont été perturbées déplacées, annulées. Ce serait donc fastidieux et surtout incompréhensible !

NON, je vais simplement vous parler de ce qui a permis, et permet encore aux équipes, de tenir, de continuer à adapter et imaginer des plans B, ou C, aux activités du CHC.

Ce carburant quotidien est fourni **par la passion et les valeurs** déployées depuis longtemps au sein du Club : **CONFIANCE** réciproque, **BIENVEILLANCE** mutuelle, **ACCEPTATION** des différences (surtout de points de vue) et **COMBATIVITE**.

La passion aura été, quoi qu'il arrive, très empêchée de s'exprimer tout au long de 2020 !

Les valeurs, elles toujours présentes, se sont exprimées et continuent de s'exprimer, dans les messages de soutien, les (rares) réunions en présentielles, l'énergie et les échanges autour des organisations des matches, des déplacements, la mise en place de la saison ...écourtée pour l'instant. Imperturbablement elles soudent les CHC, des enfants aux parents, en passant par les entraîneurs et les bénévoles.

Ce sont les actions promouvant ces valeurs qui sont notre moteur, en plus de la Passion !

Comme un clin d'œil, j'ouvrais le rapport moral de l'AG 2019 avec ces mots :

« ce seront toujours nos valeurs (qui seront), repères dans des environnements secoués par l'incertitude et la complexité, l'Ambiguïté et la volatilité »

L'actualité de 2020 nous a mis, et nous met encore à l'épreuve.....même, et nous devons relativiser, si cela reste moins dramatique que certaines professions, et situation personnelles....

Ces pratiques solidaires, vertueuses donnent du liant et donnent de la motivation à TOUS.

Soyez persuadé que toutes ces énergies seront encore présentes dans les équipes du club, pour les semaines, et mois, peut-être difficiles, qui sont devant nous.

VOUS, parents et bénévoles, avez aussi votre rôle à jouer en donnant du temps (merci encore à ceux qui le font déjà), en faisant jouer son réseau, en amenant des partenariats, en « recrutant » de nouveaux bénévoles.

C'est aussi le sens de l'appel à bénévoles que nous avons lancé il y a 3 semaines

Pour finir, et comme chaque année, je souhaite rappeler à tous la vocation de l'association CHC :

Permettre au plus grand nombre de pratiquer régulièrement le Hockey, en sécurité, dans un environnement joyeux et en mettant le JEU au centre des intérêts sportifs et les VALEURS humaines et Collectives au centre des comportements.

Merci, aux collectivités locales et à la communauté de communes de Chamonix, à Christopher Dunand du Centre sportif et Aurélie Beaufour (et Marie Noelle Fleury), adjointe (et ex adjointe) en charge du sport à la CCVCMB et à la mairie de Chamonix, de nous accompagner.

Depuis 110 ans, le CHC met en avant le JEU au centre du projet des enfants, et les VALEURS individuelles et collectives au centre des comportements.

BRAVO et MERCI à TOUS de contribuer à perpétuer ces réalités pour les prochaines années !

Merci à toutes et à tous pour votre attention

COMPTE RENDU FINANCIER et budget prévisionnel : intervention de Julien Vessaire (Trésorier)

Cf. Annexe

RAPPORT SPORTIF : Bruno Margerit, entraîneur principal, et Alexandre Audibert présentent le rapport des événements 2019 - 2020

cf Annexe

Constitution du bureau 2020-2021 :

Emmanuel Bernard: Président - Représentant au HC4

Richard Newberry : Vice-Président - Représentant au HC 74

Kati Lopes: Secrétaire - Relations administratives avec le Club des Sports et FFHG

Julien Vessaire : Trésorier

Franck Coachon - Natacha Goncellin - Virginie Obriot –

Xavier Weber : Arbitrage - Représentant au HC 74

Michele Webb : Dirigeante, Boutique, Buvette et Tenue CHC.

QUESTIONS ECRITES :

Questions de Mme NAKANO :

- pouvons-nous recevoir des vidéos d'entraînement physique aussi pour les poussins ?
 - EB : la réponse a été apportée par les entraîneurs lors de leur explication sur les conditions de diffusion de vidéos et d'un programme spécifique d'entraînement. OUI bien sûr.
- une fois que le protocole sanitaire est assoupli avec retour des entraînements, ne serait-il pas possible d'avoir des parents bénévoles en support des entraîneurs pour l'accueil et le départ au niveau des poussins?
 - EB : bien évidemment, lorsque la patinoire ré-ouvrira, et les créneaux des « petits » seront remis en place, suivant le protocole sanitaire validé par le Centre Sportif, les parents pourront de nouveau accompagner les enfants. Nous savons l'importance, à cet âge -là-, de leur présence, pour l'équipement et dé-équipement notamment.

Questions de Mr LACOLOMBE :

Emmanuel Bernard prévient l'assemblée que la question étant particulièrement longue, elle a été résumée lors de la visio conférence – le CR de l'AG retranscrit totalement le texte initial de Mr Lacolombe :

- question AG (#jeudi 05/11/2020 20h42)
Par message Watzapp du 21 septembre 2020, j'ai sollicité Bruno pour connaître les modalités des convocations pour les entraînements pour les joueurs U15c.
Ce dernier reconnaît dans son message que ces derniers ne seront pas systématiquement convoqués.
J'ai une copie de toutes les convocations afin d'étayer mes propos le cas échéant.
Les parents de ces joueurs concernés s'étonnent de cette pratique qui consiste à ne pas offrir à une certaine catégorie de joueurs les mêmes prestations que les autres.
Dans les documents emmargés lors de la prise de la licence 20/21, il n'est pas précisé ce genre de pratique.
Autant il me paraît important de ne jamais réagir sur la composition des équipes autant il me paraît légitime de demander pourquoi les joueurs les moins forts n'auraient pas le droit de s'entraîner à la même fréquence que les autres joueurs.. C'est bien contraire à l'esprit sportif !!
Aucune réunion ou message aux parents, aucune information aux joueurs, juste un aveu de dire que ce problème est rencontré chaque année.
La proposition de les mettre avec des U13 (aussi bons soient ils) ne nous satisfait pas et augmente encore plus ce sentiment de "mise à l'écart"
De plus, Le prix des licences sont les mêmes pour tous et à ce titre, il est difficile d'accepter ce genre de discrimination. J'attire votre attention sur les devoirs mais aussi les droits des jeunes.
Rappel de ce que dit la loi :
Une discrimination indirecte se produit lorsqu'une disposition, un critère ou une pratique neutre en apparence, est susceptible d'entraîner un désavantage particulier pour une ou plusieurs personnes, relevant d'un critère prohibé, par rapport à d'autres personnes, à moins que cette disposition, ce critère ou cette pratique ne soit objectivement justifié par un but

légitime et que les moyens pour réaliser ce but ne soient nécessaires et appropriés. Sauf en matière pénale, la discrimination ne s'intéresse ni à l'intention, ni à la conscience de discriminer qu'aurait la personne à l'origine de la mesure. Elle s'attache aux fondements de l'inégalité de traitement et aux effets de la disposition ou de la pratique. Ainsi, elle peut être caractérisée quand bien même il n'y a pas intention de discriminer.

Dans l'attente de vos réponses.

Cordialement.

- EB : je me permettrais de résumer la longue question de philippe Lacolombe, qui est parmi nous, au travers de 3 éléments principaux ;
 - Comme chaque année nous avons ce thème de certains parents U15, et malgré le fait que des réunions de fin de saison en U13 , puis des rdv U15 de début de saison, soient réalisés , une certaine incompréhension est toujours existante.
L'Entente sportive HC74 est la première marche vers la Compétition, et à ce titre, opère des sélections pour certains des entraînements. Les statuts comporte cette notion de compétitivité, et l'objectif de jouer le haut du tableau chaque saison.
 - OUI, au sein du HC74, tous les joueurs d'une catégorie, peuvent ne pas avoir le même nombre d'heure de glace, et pour les U15, le seul créneau commun du mercredi après-midi, est sur convocation. Des joueurs, notamment les premières années peuvent ne pas être convoqués car leur niveau ne le permet pas. Le CHC, au travers de Bruno, a essayé de compensé ce manque en intégrant les U15 concernés (dit « C ») dans un créneau U13 du mercredi soir. Cela n'a pas vocation à remplacer l'entraînement U15 HC74, mais a donné un créneau de pratique supplémentaire aux non-convoqués.
Dans d'autres catégories du HC74, en U17 ou U20, des joueurs ne participent pas parfois à certains entraînements ciblés, et ce jusqu'aux entraînements avec les clubs séniors
 - Je peux comprendre l'incompréhension et le sentiment d'injuste des parents et joueurs concernés, c'est aussi pourquoi nous avons essayé de rajouter ce temps de glace avec les U13.
Le prix de la licence ne permet pas « d'acheter » des heures de glace, mais une prestation auprès du club.

QUESTIONS DIVERSES :

- La patinoire extérieure sera-t-elle entretenue cet hiver (Mike V) ?
 - EB : la réponse sera apportée par Fred Comte et/ou Aurélie Beaufour...
 - Aurélie B : la patinoire extérieure est généralement disponible 1 mois. Si les conditions météo et sanitaire le permettent, je pense que la patinoire pourrait être mise en glace
- Y aura-t-il une considération de remboursement en raison des fermetures causées par COVID ?
 - EB : nous avons commencé à réfléchir à cette question, et cela se fait avec le CSC. Fred Comte pourra là-aussi apporter une réponse

- FRED Comte : le bureau du CSC est bien conscient de ce type de demande, et à commencer à y réfléchir pour la fin d'année, et à partir du moment où l'accès aux installations continuera. Beaucoup de sections sont concernées et les situations seront à adapter suivant les sports. Même si par nature, une cotisation ne se rembourse pas puisque c'est une contribution volontaire à une association ! Bien sûr que si les prestations ne peuvent être fournies, nous devons réfléchir à un système. Toujours avec la perspective que si les sections devaient « rembourser » beaucoup, elles se trouveraient, pour certaines, dans l'incapacité de commencer la saison suivante, faute de moyens ! il faudra trouver un équilibre.

Cloture de l'Assemblée :

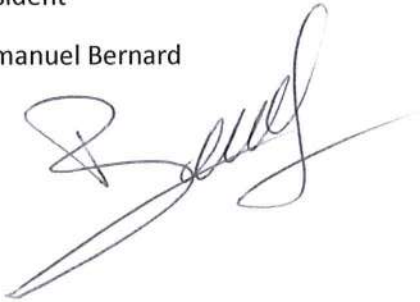
- Intervention d'Aurélié Beaufour pour la CCVCMB
- Intervention de Corinne Raboutet pour le CSC
- Intervention de Fred Comte pour le CSC

Fin de séance : 20H20

Signatures :

Président

Emmanuel Bernard



Secrétaire

Kati Lopes